

NoWW remet la consigne au goût du jour dans les magasins

Créée en 2019 par Laurence Payre, Catherine Rouanet et David Chessé, NoWW agit comme un opérateur de consigne en proposant une solution clé en main à ses clients. Ces derniers comptent de grands comptes comme Intermarché, Leclerc, Carrefour ou encore Veolia.

Temps de lecture : minute

1 septembre 2022

La chasse au plastique à usage unique s'ouvre progressivement pour les restaurateurs et les magasins d'alimentation. Deux ans après la loi Egalim 1, le gouvernement a pris une nouvelle série de mesures -via la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire- visant à supprimer tous les emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040. Pour accompagner les enseignes dans cette démarche, certaines sociétés tentent de remettre la consigne au goût du jour. C'est le cas de NoWW qui développe des emballages zéro déchet pour le secteur de l'alimentaire.

Une solution clé en main

Avec sa solution, NoWW simplifie au maximum l'expérience du consommateur comme des enseignes. Les clients sont invités à utiliser des contenants réutilisables en verre fabriqués en France pour remplacer les boîtes en plastique ou en polystyrène utilisés dans les produits proposés à la coupe. Une fois le produit consommé, il leur suffit de rapporter et placer le contenant en verre dans une des machines à consigne installées dans le magasin. Celles-ci sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'argent de la consigne est alors versé et

l'impact analysé.

NoWW propose, en option, de se charger de la collecte, du lavage et de la remise à disposition des contenants. Dans ce cas, la société travaille avec des acteurs locaux dans l'économie sociale et solidaire.

A travers cette initiative, NoWW cherche ainsi à promouvoir des pratiques plus responsables en créant des emplois locaux dont un certain nombre sera réservé à des personnes en parcours d'insertion.

Article écrit par Anne Taffin